

## CPAM : la direction a reçu le collectif Ecran total

L'HISTOIRE  
DE LA  
SEMAINE



Bornes automatiques de l'Assurance Maladie [DR].

Le 20 octobre, trois membres du collectif Ecran total Occitanie ont rencontré le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie d'Albi, Emilio Quesada. Cette rencontre faisait suite à la manifestation du 6 octobre dernier contre l'espace numérique de santé et la dégradation de l'accès à l'administration liée à l'usage du numérique. Ecran total souhaite que l'accès à l'assurance maladie soit garanti sans obligation d'utiliser internet ou un smartphone, et que la CPAM informe largement et systématiquement les usagers sur leur droit d'opposition à la création de leur espace de santé numérique. Au cours de cette rencontre du 20 octobre, les membres du collectif ont mis en avant qu'à leurs yeux l'espace numérique de santé vise à privatiser le système de santé et permettra aux entreprises de la e-santé d'obtenir des données de santé (de quoi proposer applis et services commerciaux), ce qui « rompt » avec de santé publique. Ils ont pris l'exemple de piratages qui ont rendu inaccessibles les services pour pointer que la sécurité des données de santé n'était pas garantie. Ils ont aussi insisté sur le fait que près d'un Français sur cinq ne maîtrise pas

l'informatique, n'est pas équipé, ou ne souhaite pas l'être. Ils ont demandé que la possibilité prévue par la loi de refuser la création de l'espace numérique de santé et le mode d'emploi pour le faire soient systématiquement communiqués aux usagers par le biais d'un affichage dans les antennes de la CPAM, d'un message diffusé aux usagers qui patientent sur le serveur téléphonique de l'Assurance maladie, de courriels aux assurés et de messages sur *ameli.fr*. Ils ont souligné que la défenseure des droits préconise notamment de laisser à chaque usager le choix de son mode de traitement avec l'administration sans l'enfermer dans une relation exclusivement numérique.

« La direction de la CPAM s'est engagée à mettre ces sujets à l'ordre du jour de son prochain Conseil d'administration et du prochain Conseil social et économique », rapporte Ecran total qui regrette qu'elle soit « restée floue quant à la possibilité de diffusion des revendications dans les diverses instances inter-Cpam ». La demande de remontée des revendications d'Ecran total à une échelle nationale n'a pas été acceptée.